

En cas de danger ou d'alerte

Début de l'alerte



Fin de l'alerte



Consignes à respecter



> Abritez-vous



> Écoutez la radio France Bleu Pays de Savoie 103.9



> Coupez le gaz et l'électricité



> Tenez-vous prêt à évacuer à la demande des autorités



> N'allez pas chercher vos enfants à l'école



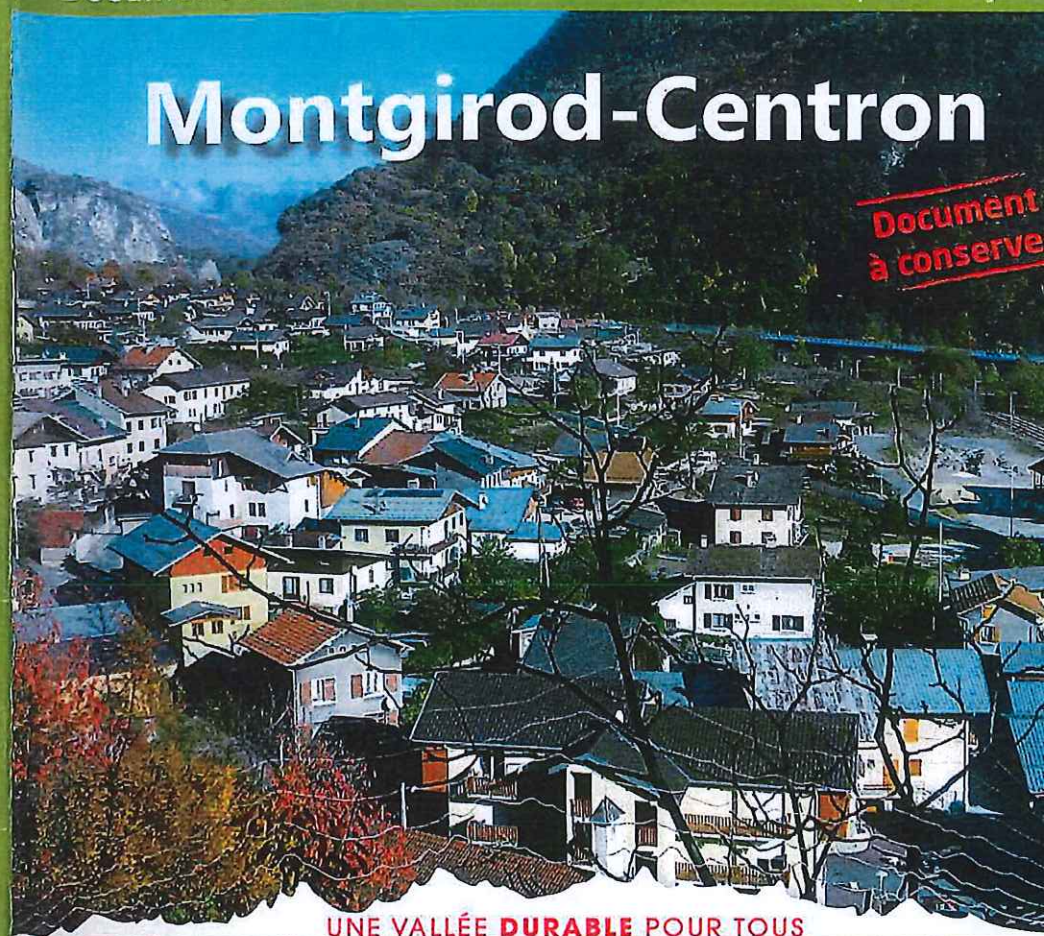
> Ne téléphonez pas

Pour donner l'alerte si vous êtes témoin d'un accident

- > Pompiers : 18 ou 112
- > Samu : 15 ou 112
- > Gendarmerie nationale : 17
- > Mairie de Montgirod-Centron : 04 79 55 65 79

Montgirod-Centron

Document
à conserver



UNE VALLÉE DURABLE POUR TOUS

Risques Naturels et Technologiques :
LES BONS RÉFLEXES FACE AU DANGER !

LE MOT DU MAIRE

La commune de Montgirod-Centron comme bien d'autres communes de montagne, peut être victime de risques majeurs qu'ils soient d'origines naturelles (mouvement de terrain, inondation, avalanches, ...) ou technologiques (nucléaire, transport de marchandises dangereuses, barrage).

Si notre commune n'est pas plus exposée qu'une autre, nous ne sommes pourtant pas à l'abri d'une catastrophe naturelle ou technologique majeure. Face à cette situation, notre rôle est de tout mettre en œuvre pour votre sécurité. Un plan communal de sauvegarde a donc été élaboré avec les services municipaux, en lien avec les élus, afin de s'organiser au mieux en cas de crise et assurer le jour « J » la protection et la mise en sécurité de la population.

L'actualité nous rappelle combien nous devons rester humbles devant la puissance dévastatrice de certains phénomènes. Même si nous tenterons d'intervenir au mieux en cas de besoin, rien ne remplacera votre mobilisation et votre participation pour le bon déroulement des opérations de secours.

La meilleure des préventions repose sur la conscience du risque et la population doit être associée à la démarche.

Ce guide simple est destiné à vous sensibiliser sur les risques naturels ou technologiques sur leurs conséquences et sur les mesures de sauvegarde que vous pourriez être amené à prendre pour vous protéger.

Dans votre intérêt, conservez-le précieusement.

Informé et responsable, chacun d'entre vous pourra ainsi mieux réagir, relayer l'information et se mobiliser en cas de crise importante.

Pour que chacun soit un acteur actif de sa sécurité et de celle des autres.

Rose Paviet,
Maire de Montgirod-Centron



SOMMAIRE

- | | | | |
|-------|-------------------------|---------|-----------------------------------|
| > 2 | MOT DU MAIRE | > 11 | INONDATION |
| > 3 | LE RISQUE MAJEUR | > 12-13 | MÉTÉO |
| > 4 | L'ALERTE | > 14 | SÉISME |
| > 5 | LES BONS RÉFLEXES | > 15 | NUCLÉAIRE |
| > 6-7 | EN CAS DE RISQUE MAJEUR | > 16-17 | BARRAGE |
| > 8-9 | MOUVEMENT DE TERRAIN | > 18 | TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES |
| > 10 | AVALANCHE | > 19 | EN SAVOIR PLUS |

Le risque MAJEUR

Le risque majeur se définit comme **UN ÉVÈNEMENT BRUTAL ET LE PLUS SOUVENT IMPRÉVU**, d'origine naturelle ou technologique, dont les effets peuvent mettre en jeu un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.



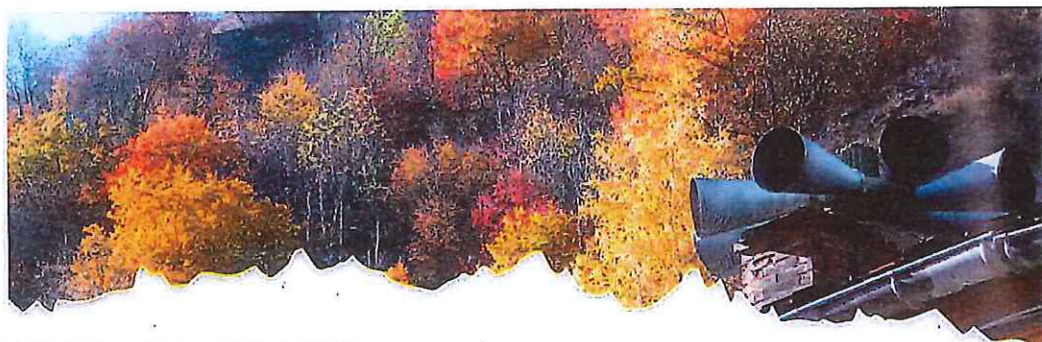
L'aléa



L'enjeu



Le risque



L'ALERTE

En cas d'évènement grave, l'alerte et l'information de la population relèvent de la responsabilité de l'État et des maires.

À l'heure actuelle, la commune de Montgirod-Centron utilise les moyens suivants :

- > La Sirène située au Chef lieu sur le toit de l'école
- > Un haut parleur mobile installé sur un véhicule, capable de diffuser le signal national d'alerte et des consignes de sécurité
- > Les radios (103.9 France Bleu Pays de Savoie) ou télévisions

> Début de l'alerte

En cas de danger imminent, la sirène peut être déclenchée.

Ce signal consiste en trois émissions successives d'une minute chacune et séparées par des intervalles de cinq secondes, d'un son montant et descendant.

- > La mise à l'abri immédiate est la protection la plus efficace, elle permet d'attendre la fin de l'alerte ou le cas échéant l'arrivée des secours en vue d'une évacuation.



> Fin de l'alerte

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.



Ayez

> LES BONS RÉFLEXES !

> Ce qu'il faut faire...

> Mettez vous à l'abri :



Entrez dans le bâtiment le plus proche, de préférence dans une pièce sans fenêtre, munissez-vous d'une radio et attendez les consignes avant de ressortir. Si vous êtes en voiture, gardez-vous et entrez dans le bâtiment le plus proche. Il s'agit de vous protéger physiquement. Dans le cas d'un séisme, la mise à l'abri se fait à l'extérieur, loin des bâtiments.

> Écoutez la radio 103.9 France Bleu Pays de Savoie :



Vous pourrez connaître la nature du danger, son évolution ainsi que les consignes de sécurité à suivre. Munissez-vous d'une radio à piles, l'électricité peut être coupée.

> Tenez-vous prêt à évacuer à la demande des autorités :



Réunissez vos papiers d'identité, vos effets personnels indispensables (médicaments, lunettes...), de l'eau, des vêtements appropriés, lampes de poche, couvertures. Pensez à vos voisins qui sont seuls et non autonomes (personnes âgées, handicapées...).

> Coupez le gaz et l'électricité :



Pour éviter les risques d'explosion ou de court circuit.

> ... et ne pas faire

> N'allez pas chercher vos enfants à l'école :



Les enseignants les mettront en sécurité grâce à leur Plan Particulier de Mise en Sécurité qui organise la sécurité des enfants dès la réception de l'alerte, et ce jusqu'à l'arrivée des secours. Vous ne feriez qu'encombrer les voies de circulation, vous exposer ou les exposer au danger inutilement.

> Ne téléphonez pas :



Tous les renseignements vous seront fournis par la radio. Libérez les lignes pour les secours, qu'il s'agisse du téléphone fixe ou du portable.

Qui fait quoi EN CAS DE RISQUE MAJEUR ?

1 Un camion transportant des produits chimiques s'est renversé à proximité du centre de la commune. Une fuite pourrait engendrer un nuage toxique ou une explosion...



2 Les services de secours et de sécurité interviennent sur le lieu de l'accident. Le Maire est Directeur des Opérations de Secours, il assure la coordination des opérations.

3 Il déclenche si besoin son Plan Communal de Sauvegarde et assure avec son équipe les mesures de protection de la population. Son poste de commandement est installé en mairie.



4 Les services municipaux sont organisés avec des missions très précises qu'elles soient d'ordre techniques (logistique, circulation...) ou de soutien (hébergement, ravitaillement).



5 Si le sinistre dépasse les capacités techniques de la commune, ou s'il touche plusieurs communes, le Préfet devient Directeur des Opérations de Secours. Il déclenche le plan ORSEC ou un autre plan d'urgence (Plan Rouge...).



7 Les radios diffusent les consignes de sécurité. Mettez-vous à l'abri en attendant la levée de l'alerte, ou en vue d'une évacuation si elle est nécessaire.



6 Les enfants à l'école sont mis en sécurité. Le personnel scolaire a réalisé un Plan Particulier de Mise en Sécurité, afin de faire face à une situation de risque.



Illustration : Laura Broissand



Le risque

MOUVEMENT DE TERRAIN



Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol ; il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques.

Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

A Montgirod-Centron, des chutes de blocs peuvent survenir, de même que des glissements ou affaissements.

Risque d'effondrement ou d'affaissement

Le contexte géologique (présence de gypse) et l'infiltration de l'eau dans la roche (ruissellement, sources, fortes précipitations) sont favorables à la formation de cavités dans le sous-sol et donc d'affaissements. C'est en particulier un effondrement de surface qui avait endommagé les murs de soutènement de l'ancienne route nationale à l'entrée du village.

Risque de glissement de terrain

La zone géologique de Centron est connue pour être très instable. Elle est constituée d'une succession d'écaillés, plus ou moins emplies séparées par des failles. L'eau de pluie et la neige s'y infiltrent, accélèrent l'usure de la roche et favorisent ainsi le glissement.

Les secteurs les plus à risque sont ceux en forte pente ou plus humides.



Route Mongirot-Hautecour, Novembre 2009



Risque de chute de blocs

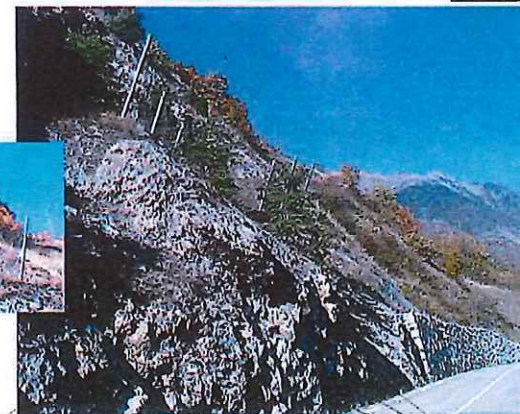
L'évolution des falaises et des versants rocheux (gel/dégel, géologie...) engendre des chutes de pierres ou de blocs. Ce risque concerne principalement l'ancienne route nationale aujourd'hui déclassée, mais également certaines sections de la déviation (entrée du tunnel de Siaix et le secteur de la forêt du Thovex)

Les mesures de prévention

Aucune technique de confortement, capable de stabiliser l'ensemble du versant et d'empêcher le glissement de terrain, ne s'est avérée satisfaisante pour protéger l'ancienne route nationale.

Au regard des risques géologiques trop importants, elle fut déclassée, et une déviation, loin de la zone instable, fut mise en service en novembre 2006 après 3 ans de travaux.

Afin de protéger l'existant et certains secteurs de la déviation, des filets de protection ont été installés (forêt du Thovex, forêt du Siaix, et à Centron sur l'ancienne Nationale 90)



Les bons réflexes

Consignes spécifiques



> Éloignez-vous immédiatement de la zone dangereuse

Après l'évènement :



> Évacuez les locaux touchés



Le risque AVALANCHE



À chaque chute, la qualité de la neige varie.

Après son dépôt, cette neige évolue sous l'effet de son poids, du vent et de la température. Le manteau neigeux est stable tant que sa résistance est supérieure ou égale aux effets de la pesanteur.

Sinon c'est l'avalanche...

La commune compte sur son territoire plusieurs couloirs d'avalanches identifiés au travers de la Carte de Localisation des Phénomènes Avalancheux (CLPA).

Évènement marquant

Le 2 février 1978,

L'avalanche dite du ruisseau de Sagellan se déclenche à 23h30 et détruit sur son passage des bois particuliers, menaçant les habitants de Montgirod.

> Les mesures de prévention

Des banquettes paravalanches ont été installées dans les secteurs avalancheux afin de « retenir » la neige et diminuer ainsi les risques.

Rappel !

Si vous êtes en ski hors piste ou de randonnée, cette pratique comporte des risques :

Avant :

Toujours s'informer des conditions neigeuses, demander l'avis des pisteurs et respecter les consignes de sécurité (arva, pelle, sonde)



Drapeau jaune > **Risque faible**



Drapeau à damier jaune et noir > **Risque marqué**



Drapeau noir > **Risque généralisé**

Pendant :

Fuir latéralement, essayer de nager, former une poche d'air

Le risque
AVALANCHE



Le risque INONDATION



Les crues de l'Isère sont souvent liées à une longue période de pluie et à la fonte des neiges.

Aujourd'hui l'anthropisation du cours d'eau (barrages ou dérivations) masque les petites crues et diminue le débit des plus grosses.

Néanmoins, ces ouvrages n'ont pas pour fonction première d'écarter les crues et le secteur de la base nautique reste particulièrement exposé au risque d'inondation.

> Les mesures de prévention

Un des meilleurs moyens de prévention est d'éviter d'urbaniser les zones les plus exposées. Lors de la construction de la déviation, une étude hydraulique a été entreprise afin de déterminer les secteurs

exposés aux débordements de l'Isère en cas de crue centennale ou décennale. Cette étude permet aujourd'hui de penser l'aménagement de la commune en prenant en compte ce risque.

> Les bons réflexes

Consignes générales



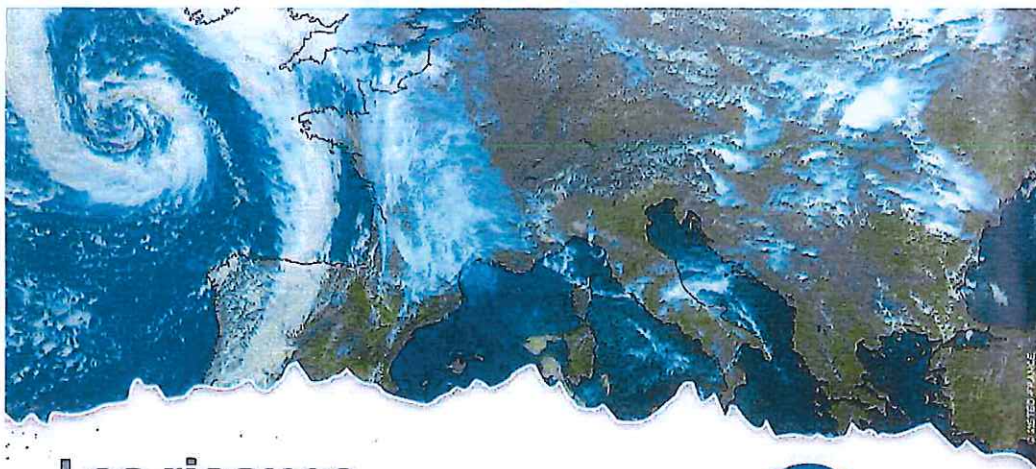
Consignes spécifiques

Après l'inondation

- > Attendez les consignes pour boire l'eau du robinet.
- > Aérez et nettoyez les pièces.
- > Ne branchez le gaz et l'électricité que si votre installation est bien sèche.

À savoir

La moitié des victimes d'inondations le sont au volant de leur voiture car une voiture flotte dans 30 cm d'eau.



Les risques MÉTÉOROLOGIQUES

Fortes chutes de neige, orages, vents violents... sont autant de risques météorologiques qui peuvent affecter la commune de Montgirod-Centron.

Afin d'anticiper les conséquences de ces phénomènes, Météo-France diffuse une carte de vigilance qui signale si un danger menace le département dans les prochaines 24 heures.

Il existe quatre couleurs : vert, jaune, orange rouge, pour quatre niveaux de vigilance (voir page ci contre).

A savoir :

Les risques météorologiques

 vent violent	 avalanche
 pluie/inondation	 canicule
 orages	 grand froid
 neige/verglas	



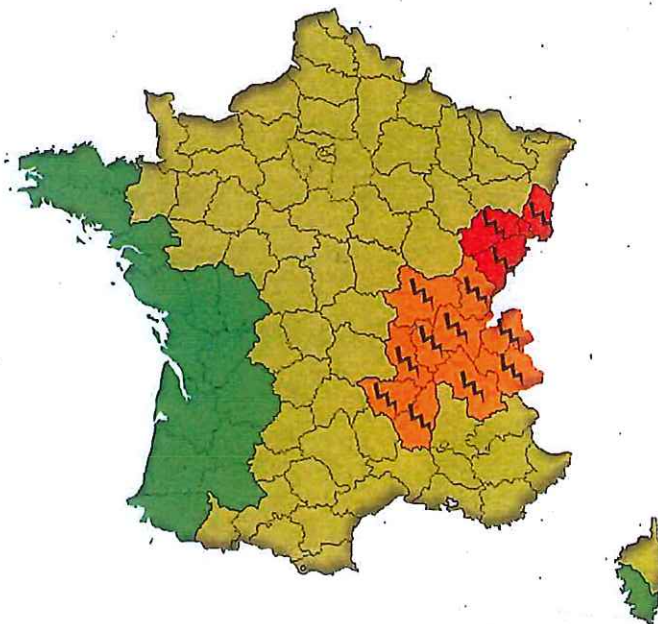
> Jouez la prudence, informez-vous!

La vigilance météo est une information mise à la disposition de tous.

Les cartes de vigilance sont diffusées sur le site www.meteo.fr et relayées par les médias ou par téléphone au 32 50.

> Dès le niveau orange, suivez les conseils de comportements.

> Assurez-vous que vos activités et vos déplacements peuvent être effectués sans complication et sans danger !



> Niveaux de vigilance

-  Pas de vigilance particulière.
-  Soyez attentifs si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique, tenez vous au courant de l'évolution météorologique.
-  Soyez très vigilants : des phénomènes météorologiques dangereux sont prévus, suivez les conseils émis par les pouvoirs publics.
-  Une vigilance absolue s'impose : des phénomènes météorologiques dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus, conformez vous aux consignes émis par les pouvoirs publics.



Le risque SÉISME



Les séismes alpins trouvent leur origine dans l'affrontement des plaques tectoniques : la plaque africaine pousse la microplaque adriatique qui elle-même rentre en collision avec la plaque eurasiennne.

La vallée de la Tarentaise est soumise à une activité sismique fréquente mais modérée en magnitude. La commune de Montgirod-Centron est classée en zone de sismicité très faible (1A), un risque à ne pas négliger pour autant.



Les mesures de prévention

Si les mécanismes des séismes sont aujourd'hui mieux connus, ils demeurent encore un phénomène imprévisible. Seules des mesures de prévention peuvent, par conséquent, être mises en œuvre.

- sensibilisation de la population,
- application de règles parasismiques pour les constructions, nouvelles ou existantes, afin de réduire la vulnérabilité du bâti.

Les bons réflexes Consignes générales



Consignes spécifiques

Pendant la première secousse



- Restez là où vous êtes
- À l'intérieur, abritez-vous sous un meuble solide ou un mur porteur, éloignez-vous des fenêtres.
- À l'extérieur, éloignez-vous des bâtiments, des fils électriques ou de tout ce qui peut tomber.
- En voiture, arrêtez-vous et attendez la fin des premières secousses avant de sortir.



À savoir : La force du séisme ou magnitude se mesure en indice sur l'échelle de Richter. Un indice de 4 correspond à des secousses sans gravité, un indice de 5 à 7 qualifie un séisme grave, de 7 à 9 un séisme destructeur.



Pour mémoire, le séisme d'Annecy en 1996 avait une magnitude de 5.2.

Après la première secousse

- Méfiez-vous, des répliques peuvent se produire.
- Après un séisme important, évacuez les immeubles par les escaliers.

Le risque
SISMIQUE

Le risque NUCLÉAIRE



Le risque nucléaire est un événement accidentel engendrant des risques d'irradiation (exposition à un champ de rayonnements radioactifs) ou de contamination (contact avec une source radioactive par inhalation ou ingestion). Les conséquences pour la santé de l'individu dépendent de la dose absorbée.

Les centrales les plus proches de Montgirod-Centron sont à plus de 100 km (Ain, Drome, Isère), mais il faut en tenir compte. Un nuage radioactif peut parcourir des milliers de kilomètres.

Les mesures de prévention

En cas de catastrophe majeure, les autorités pourraient prendre des contre mesures sanitaires notamment par le déclenchement du plan de distribution de pastilles d'iode. L'absorption préventive ou aussi précoce que possible d'un comprimé d'iode stable sature la glande thyroïde et prévient ainsi les risques de cancer notamment chez les enfants. Des pastilles d'iode seraient donc distribuées à la population de moins de 25 ans et à toutes les femmes enceintes.

À savoir : Des comprimés seront directement distribués dans les écoles.



Les bons réflexes Consignes générales



Consignes spécifiques

- Fermez et bouchez les entrées d'air (portes, fenêtres et aérations)
- Les personnes sensibles à l'iode radioactif (moins de 25 ans et femmes enceintes) sont invitées à se rendre dans le centre de distribution de pastille d'iode le plus proche :
 - Salle Polyvalente de Centron
 - Salle des Fêtes de Montgirod

Le risque
NUCLÉAIRE



Le risque BARRAGE



La commune de Montgirod-Centron est située à l'aval du barrage de Tignes.

Le scénario pris en compte par les autorités, bien qu'extrêmement peu probable est la rupture totale et instantanée de l'ouvrage due à sa dégradation.

Cette rupture provoquerait une onde de submersion qui inonderait la partie basse du territoire communal sous plusieurs mètres d'eau.



Les bons réflexes

Consignes générales



Consignes spécifiques

Tenez-vous prêt à évacuer à la demande des autorités et selon les consignes :

- > Gagnez le Villaret
- > Rejoignez Montgirod

Les mesures de prévention

En France, les ruptures de barrage sont rarissimes grâce au respect de règles strictes de construction et de surveillance. Ces ouvrages font l'objet d'études et de contrôles lors de leur mise en eau et tout au long de leur exploitation (inspection visuelle, suivi des déplacements, suivi des fuites et des fissures, examen décennal approfondi...)

Des systèmes de détection permettent de repérer le moindre signe de fragilisation et de déclencher les systèmes d'alerte. La rupture d'un barrage n'est pas brutale, des signes précurseurs seraient observés et permettraient de mettre en place des mesures techniques pour soulager le barrage (vidange) et pour alerter la population afin de procéder à l'évacuation préventive.



Chaque barrage fait l'objet d'un Plan Particulier d'Intervention (P.P.I.), établi par la préfecture, organisant l'alerte et les secours en cas de danger. La commune a par ailleurs mis en place un plan d'évacuation de la zone de submersion en lien avec ce plan.

Onde de submersion du barrage de Tignes (scénario le plus pessimiste)



Source PPI Grand Barrage, Conception : Océane Vibert, APTV 2008.
BD Ortho 2006- IGN : copie et reproduction interdites



Le risque TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

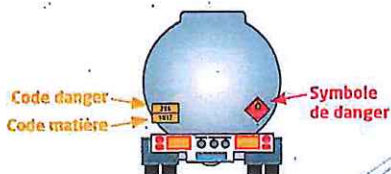


Les matières dangereuses sont des substances ou objets présentant un danger pour la santé, la sécurité, les biens ou l'environnement.

Leur transport est plus important le long des grands axes de circulation, mais un accident peut cependant arriver n'importe où, du fait des besoins domestiques : livraison d'hydrocarbure dans les stations services, de fioul et de gaz chez les particuliers...

Les mesures de prévention et réglementation

La circulation des matières dangereuses par voies routières et ferroviaires est réglementée par des accords européens, elle peut aussi être régulée par un arrêté du préfet ou du maire. La nature des produits transportés est identifiée par des codes et un pictogramme sur le véhicule, permettant ainsi aux services d'intervention de connaître immédiatement la dangerosité du produit et le risque induit.



SI VOUS ÊTES TÉMOIN D'UN ACCIDENT :

Relevez si possible les numéros sur la plaque orange à l'avant ou à l'arrière du camion, ainsi que le pictogramme qui affiche le symbole du danger principal, pour permettre aux secours d'identifier les produits.

Éloignez-vous le plus rapidement possible.

ALERTEZ LES SECOURS AU 18 OU 112

Le risque



TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES

Pour EN SAVOIR PLUS !

Mairie de Montgirod-Centron

Place Colonel ORTIZ Centron
73210 Montgirod
Tél. 04 79 55 65 79

DICRIM, document d'information communal sur les risques majeurs, téléchargeable sur www.mairie-montgirod-centron.fr

IRMA

Institut des Risques MAjeurs
15, rue Eugène Faure - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 47 73 73
www.irma-grenoble.com

Préfecture de la Savoie

Information et prévention des risques en Savoie
www.savoie.pref.gouv.fr

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement et de l'Aménagement Durables

Portail Internet du ministère dédié à la prévention des risques majeurs :
www.prim.net

Les bons réflexes

Consignes générales



Consignes spécifiques :



- > Fermez et bouchiez les entrées d'air (portes, fenêtres et aérations),
- > Arrêtez le chauffage, la climatisation, la ventilation, pour limiter la pénétration des produits toxiques dans votre abri.



Ne fumez pas et évitez toute flamme ou étincelle (danger d'explosion)

Pamplémousse 04 79 37 87 66
Édition 2009 - Directeur de publication : Rose Pavlet
Comité de rédaction : Océane Vibert (APT), Alain Matray
Crédits photographiques : Commune de Montgirod-Centron, SPM, RTM73, SDIS 73, Prim.net, IRMA, METEO FRANCE, EDF, Evan Schneider ONU, A Prudhor ANENA, F Rapin CEMAGREF, Nantes Métropole, Stéphane Godin, Julien Millet, Philippe Gal, O Vibert
Illustration: Laura Broissand
Impression: